



AVRIL 2009

Bulletin Municipal d'Informations

N° 4



Semaine du Développement Durable



du 1^{er} au 7 avril 2009

sommaire

- p.2** Extrait des délibérations du Conseil Municipal • Les élus à votre écoute
- p.3** Débat d'orientation budgétaire
- p.4** Calendrier des manifestations • Etat civil • Théâtre
- p.5** Sécurité quartier Sainte-Barbe • Signature de l'acte Alpha Santé
- p.6/7** Plan Local d'Urbanisme • «La Clé des Chants» • Reg'Art
- p.8/9** Les Amis du Jardin • A.D.K.D. • Ordures ménagères • U.I.A.C.A.L.
- p.10** Vélo-Club
- p.11** Semaine de l'Environnement • Planète attitude
- p.12** L'Environnement vu par l'Adjoint à l'Environnement Christian Brosse

HETTANGE-GRANDE
Sartich



Extrait des délibérations du Conseil Municipal de la séance ordinaire du 24 février 2009

Présents : MM et Mmes HENTZ, LE GAC, DI NARDO, ESTEVES DUARTE, BERNARD, JOLLY, BICKEL, BROUSSE, MORIN, JOSEPH, SCHNOERING, ROUAULT, DOSDAT, CLEMENT, BOUSTER, SERET, THOMAS, TINTINGER, CANNATA, BERNIS-COQUILLAT, MILLIERE, DURING, EXPOSTA, EYERMANN

Représentés : MM. et Mme KORBAR, RUSSO, PATRZEK, PARRAVANO

Excusée : Mme ORSINI



En préambule, Monsieur le Maire propose l'adoption du compte-rendu de la réunion du 26 janvier 2009 qui est adoptée à l'unanimité.

En prévision de l'examen prochain des budgets primitifs 2009 - COMMUNE et EAU, l'assemblée délibératoire a pris connaissance des différents points proposés dans le débat d'orientation budgétaire.

Le Conseil Municipal, A l'unanimité,

- donne son accord à l'adhésion de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs au Syndicat Mixte pour l'Elaboration et la Gestion du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Thionvilloise ;
- autorise le Maire à signer l'avenant N° 1 avec la Communauté de Communes de Cattenom et Environs fixant les règles de répartition du financement pour la contribution des eaux pluviales 2008 ;
- accepte le remboursement des sinistres du 26 juillet 2008 à la salle BLONDIN et du 15 septembre 2008 rue de la Fontaine ;
- décide la prise en charge des frais d'intervention chez un particulier suite au sinistre survenu le 17 décembre 2008 sur le circuit général d'eau rue de-Gaulle ;
- entérine le choix de la Commission d'Appel d'Offres en vue de la passation du marché de travaux avec la Société CEGELEC pour les opérations de modernisation, d'entretien, de révision de l'éclairage public et de la signalisation par feux tricolores et autorise le Maire à signer le marché et les pièces administratives s'y rapportant ;
- autorise le Maire à signer un avenant avec l'entreprise NN CONSTRUCTION Sarl de Differdange (Luxembourg), pour le lot n° 1 DEMOLITION - GROS-ŒUVRE - ASSAINISSEMENT, visant à permettre la réalisation de travaux supplémentaires, nécessaire à la réhabilitation du bâtiment COSEC ;
- entérine la décision de la Commission d'Appel d'Offres et autorise le Maire à signer les documents administratifs relatifs à l'attribution des lots : n° 8 «ameublement vestiaire» à l'entreprise FRANCE EQUIPEMENT et n° 9 «mur d'escalade» à l'entreprise SATD SAS réhabilitation, dans le cadre du marché de travaux «réhabilitation du bâtiment COSEC» ;
- donne son approbation sur le règlement d'utilisation des équipements sportifs d'Hettange-Grande/Soetrich ;
- désigne M. André HENTZ et M. Jean LE GAC comme délégués au Syndicat Intercommunal de curage de CATTENOM-THIONVILLE-MANOM.

● Les élus à votre écoute

Depuis février 2009, chaque premier samedi du mois, une permanence d'élus est mise en place en mairie.

Un membre de la municipalité, accompagné de conseillers municipaux, vous accueillera de 9h00 à 11h00 pour y recevoir vos remarques, suggestions et autres projets.

Prochaines permanences :

- Madame Monique DI NARDO, Adjoint au Maire chargée des Finances et de la Communication : **samedi 4 avril**
- Monsieur Carlos ESTEVES DUARTE, Adjoint au Maire chargé de l'Aménagement de la Ville : **samedi 2 mai**

Les dates et noms des autres élus vous seront communiqués par le bulletin municipal mois après mois.

POUR EXTRAIT CONFORME
Hettange-Grande,
le 2 mars 2009
André HENTZ
Maire





• Débat d'orientation budgétaire

La dernière réunion du Conseil Municipal a été consacrée au débat d'orientation budgétaire. Plusieurs chantiers importants sont prévus en 2009.

• BUDGET COMMUNE

Travaux dans les bâtiments scolaires et communaux

• Bâtiments scolaires

La priorité sera donnée à l'école élémentaire Pasteur. Des changements de fenêtres et des réfections de peinture sont programmés. Coût des travaux : 165 000 €. Divers travaux sont également prévus dans les écoles Michelet (accès handicapés, W.C.) et Sainte-Barbe (escalier).

• Bâtiments communaux

- Achèvement des travaux de menuiserie extérieure au Centre Europa et des vestiaires du COSEC. Coût : 120 000 €, subventionné par une Dotation de l'Etat.
- Mise aux normes de la cuisine et de W.C. handicapés au Centre Europa. Coût : 91 500 €.
- En mairie, réalisation d'un sas d'entrée, de la mise aux normes d'un W.C. handicapés et rénovation de la salle des mariages. Coût des travaux : 55 000 € pour lesquels une subvention d'Etat a été sollicitée.
- Réfection du couloir des logements Michelet.
- Bilan thermique des bâtiments.

• Travaux sur les voiries

La Commune poursuit son programme d'entretien de voiries pour un montant de 250 000 €, pour les seules voiries d'intérêt communal.

- Enfouissement des réseaux aériens rue Lamartine, rue des Jonquilles et dans les impasses adjacentes. 450 000 € sont budgétisés à cet effet.
- Création d'un réseau d'eau de pluie rue du Maréchal Ney pour la future maison de retraite. Coût de l'opération : 36 000 €.
- Remplacement de candélabres et des systèmes d'économie sur l'éclairage public. Coût des travaux : 120 000 €.

• Autres équipements

- Aire des gens du voyage, la somme de 400 000 € sera inscrite au budget. Les travaux ne débuteront qu'après obtention de la subvention.
- Réfection des 2 courts de tennis extérieurs. Coût de l'opération : 16 000 €.
- Reconstruction d'une partie du mur du cimetière. Travaux estimés à 70 000 € TTC.

• Autres investissements

- Remplacement d'ordinateurs, de photocopieurs, acquisition de logiciels, numérisation de l'Etat Civil.
- Aménagement d'espaces verts et d'aires de jeux. Opération chiffrée à 20 000 €.
- Lutte contre la vitesse par l'acquisition de coussins ralentisseurs et d'un indicateur de vitesse.
- Désherbant thermique. Coût d'acquisition 38 000 €, subventionné à hauteur de 22 000 €.

• BUDGET DE L'EAU

Le service des Eaux a programmé le remplacement de réseau pour un montant de 750 000 €. Une étude sera réalisée pour connaître la faisabilité et le coût d'une usine de décarbonatation qui permet de réduire de façon substantielle le calcaire dans l'eau.



Vestiaires et douches au COSEC



Locaux de stockage au COSEC



Calendrier des manifestations avril

	Organisateurs	Manifestations	Lieux
4	Vélo-Club	Loto	Salle Europa
5	Centre Europa	Spectacle pour enfants	Salle Europa
6 au 17	Centre Europa	Centre aéré	Centre Europa
6 au 18	Tennis	Tournoi de Jeunes	Courts tennis
13	Handball	Vide-grenier	Gymnase, COSEC Pasteur + Foyer salle polyvalente
19	Club philatélique	Causerie par Bernard Renaud sur le thème : Marthe Richard et l'histoire de la Prostitution	Foyer salle polyvalente 10h00 à 11h30
19	Club des Epargnants «L'Hettangien»	Repas annuel	«Epices&Délices»
23	Boule Hettangeoise	Doublette Vétérans	Stade des Carrières à 14h00
25	Ecole de Musique	10 ^e Anniversaire Rassemblement de la Chorale	Salle Europa

Vide-grenier Handball-Club - Hettange-Grande Lundi 13 avril, de 8h00 à 17h00 AU COSEC

Entrée gratuite

Contact/Réservations pour les participants :

Internet : www.hbchettange.fr ou Myriam Christ : 06.64.23.39.64

Prix : 5 € la table de brasserie de 2,20mx0,50m

Etat civil

Naissances

Christiano DA SILVA-GORING	12/02/2009	Théo GIRARD	25/02/2009
Laura BLESS	12/02/2009	Justine STRAUDEL	18/02/2009
Anaïs DELPIERRE	12/02/2009	Alexis VALLADO	24/02/2009

Décès

16/02/2009 Rosa BORSOI veuve KALUZA-ZENDER



ANIMATION, CULTURE, VIE SOCIALE

Dimanche
5 avril 2009
16h00

Max et Rosalie

Théâtre de Cristal
(Meurthe-et-Moselle)

Mise en scène
par Dominique Farci

Théâtre, à partir de 4 ans
Durée : 60 mn

Entrée libre

Max est un père peinard ? Il vit sur un terrain un peu vague, cultive un lopin de terre, et fait de drôles d'expériences... Il est seul mais heureux. Et puis elle arrive...

Elle, c'est Rosalie ! Et elle va bousculer la vie de Max... car elle s'installe à côté de chez lui.

Max et Rosalie est un spectacle sans parole, tout en musique et en rythme. C'est aussi un spectacle sur la différence, l'approche de l'autre, «l'étranger» au sens large du terme.



L'Harmonie municipale «La Lyre» organise pour la 11^e année consécutive un vide-grenier à l'occasion de «La Fête de la Musique, du Mouton et du Terroir», dimanche 17 mai, Place Robert-Schuman.

Renseignements et inscriptions : 03 82 53 75 65



• Sécurité quartier Sainte-Barbe

Le 13 mars dernier, les habitants du Faulacker se sont réunis à l'invitation de la Municipalité pour débattre des problèmes de stationnement et de vitesse dans le quartier de l'école Sainte-Barbe.

Il a été décidé de mettre la rue des Roses en sens unique (rue des Fleurs vers giratoire) à titre expérimental durant quelques mois. La rue Maréchal Leclerc sera équipée de «coussins berlinois» et le stationnement sera modifié.



«La signature de l'acte de cession à ALPHA SANTÉ du terrain nécessaire à la construction de la maison de retraite, en présence des responsables d'Alpha Santé et de M. le Maire André HENTZ, effectuée en mairie le vendredi 23 janvier 2009, à 14h30».



• Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme,
une exposition est prévue en mairie du 6 avril au 30 juin 2009
aux heures d'ouverture de la mairie.

Lundi : de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00. Du mardi au vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00



REVISION DU P.L.U. DE HETTANGE-GRANDE

LE PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)

Le **Plan Local d'Urbanisme** est la procédure qui remplace désormais le Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) depuis le 1^{er} avril 2001 suite à la loi « Solidarité et Renouveau Urbain » du 13 décembre 2000.



Le P.L.U. a pour objectif :



- **d'offrir** une meilleure économie d'utilisation du territoire communal.



- **d'associer** réellement l'ensemble de la population à son élaboration pour une transparence des choix réalisés.



- **d'améliorer** la prise en compte des contraintes environnementales en étudiant finement l'ensemble des critères qui agissent sur **notre environnement**.

Bureau d'études :

A4 Atelier d'Architecture et d'Urbanisme
Noëlle VIX-CHARPENTIER - architecte D.P.L.G.
8, rue du Chanoine Collin - 57000 METZ
nvc@atelier-a4.fr

LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Le Plan Local d'Urbanisme repose sur un principe appelé le **DEVELOPPEMENT DURABLE** sur le territoire de la commune.

Un développement est réputé durable :

- s'il requiert une approche globale du territoire
- s'il permet de répondre aux besoins des populations actuelles sans compromettre ceux des générations futures.

Le **Projet d'Aménagement et de Développement Durable** (PADD) définit les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme retenues pour l'ensemble de la commune. Il peut en outre prévoir des actions spécifiques pour mettre en valeur le patrimoine naturel et architectural, lutter contre l'insalubrité, permettre le renouvellement urbain et assurer le développement harmonieux de HETTANGE-GRANDE.

Un développement ne peut être qualifié de durable que si cette durabilité est simultanément économique, sociale et environnementale.

Les modes de développement à venir ne doivent plus mettre en péril les ressources naturelles, ni accroître les inégalités.

Cette démarche repose sur trois grands principes :

Principe de solidarité :

Solidarité entre les peuples et les générations.

Le développement doit profiter à toutes les populations

Principe de précaution :

Se donner la possibilité de revenir sur des actions

Principe de participation :

Associer la population aux prises de décision



• La chorale «La Clé des Chants» souffle ses 10 bougies

A cette occasion, «La Clé des Chants» organise une rencontre musicale qui réunira les chorales des jeunes de l'école de musique : «Européen Vocce» d'Algrange, «Le Chant Hamois» de Basse-Ham, la chorale «Orphée» de Volmerange-les-Mines et l'Harmonie municipale de Hettange-Grande.

**Ce concert aura lieu le samedi 25 avril 2009,
à 20h00, au Centre Europa,
à Hettange-Grande.**

Entrée libre.


DEROULEMENT DE LA PROCEDURE D'ELABORATION D'UN PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)

DIAGNOSTIC	
<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Présentation du diagnostic dans le cadre d'une exposition au public <input type="checkbox"/> Mise à disposition du document du diagnostic en mairie <input type="checkbox"/> Collecte et analyse des remarques de la population 	<p>Pour élaborer un Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.), il est nécessaire d'établir un diagnostic complet de la commune révélant les atouts et les contraintes du site ainsi que les projets communaux envisagés.</p> <p>Dès cette phase la population est associée. Les résultats de l'analyse sont déposés en mairie afin de permettre à la population d'en prendre connaissance et de réagir en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - apportant des informations complémentaires - signalant toute erreur ou omission relevée
ENJEUX ET OBJECTIFS	
<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Présentation des enjeux et du P.A.D.D. dans le cadre d'une exposition au public. <input type="checkbox"/> Collecte et analyse des remarques de la population 	<p>Une fois le diagnostic établi et validé nous élaborerons les enjeux et objectifs du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.). Cette élaboration se fera en réunions de travail entre la commission d'urbanisme qui vous représente, les bureaux d'études et les organismes nécessaires.</p> <p>Les premières conclusions seront soumises à la population pour information et avis. Ces conclusions seront justifiées en s'appuyant sur le diagnostic à la disposition de tous.</p>
FORMALISATION DU P.L.U.	
<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Présentation du projet de zonage lors d'une réunion publique où toute la démarche sera explicitée, suivie d'une exposition. <input type="checkbox"/> Collecte et analyse des remarques de la population <input type="checkbox"/> Ajustements et formalisation du P.L.U. 	<p>Lorsque les enjeux sont arrêtés, le Plan Local d'Urbanisme est formalisé, il se compose de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un plan montrant sur l'ensemble de la commune les actions découlant des enjeux arrêtés préalablement (développements urbains, protection de l'environnement, ...) traduites en zonage et dispositions graphiques - le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.) - le règlement - le rapport de présentation - les annexes
ARRET ET APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME	
<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Résultat de la concertation <input type="checkbox"/> Enquête publique 	<p>Après examen du résultat de la concertation, le projet P.L.U. peut être mis en forme et être arrêté par le conseil municipal pour consultation des services.</p> <p>L'enquête publique est le dernier stade de consultation de la population avant l'approbation par le conseil municipal. Le P.L.U. ne devient le document d'urbanisme contractuel de la collectivité que lorsque le préfet a donné son accord suite au contrôle de légalité.</p>



• La palette des lauréats de Reg'Art

La dernière édition de Reg'Art, parrainé par le peintre Guy ZAUG, a su rassembler encore une fois les arts sous toutes ses formes dans des styles et des genres bien différents.

Et les amateurs d'Arts ont pu découvrir, du 18 au 24 février, à la salle Antoine Blondin, 188 œuvres et attribuer ainsi leur «coup de cœur» à :

Peintures

Gilbert Courtois - *Fierté féminine*
 Marie-Christine Dehemasson - *Excalibur*
 Bertrand Moritz - *A partir de...*

Catégorie enfant

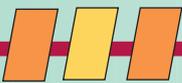
Adèle Aubert - *Oh ! les vaches*

Sculpture

Pascal Bellot - *Refuge migrateur*

Photographie

Claude Villette - *Un peu voir*



● Les Amis du Jardin de Hettange-Grande et Environs



Voulez-vous composer un beau massif d'été ?



Début avril, avec le retour du printemps, on a envie de fleurir le jardin. Mais si les jardinerie regorgent dès à présent de plantes en fleurs, est-ce le bon moment pour planter ? Pour semer ? Et surtout, comment savoir si ces belles le seront toujours aux premières chaleurs de l'été ?

Le massif que nous vous proposons ici a été photographié à la fin août. Il fleurira sans discontinuer de juin à septembre.

Quelques conseils

● Exposition

Les fleurs qui composent ce massif apprécient toutes le plein soleil. Mais elles fleuriront cependant même s'il est à l'ombre une partie de la journée.

● Entretien

Le paillage tiendra à distance escarots et limaces (qui apprécient notamment les zinnias et les rudbeckias). Si vous avez bien enrichi le sol avant plantation et semis : pas besoin d'engrais durant l'été.

● Arrosage

C'est le plus beau : aucune des plantes proposée n'est gourmande en eau. Avec un bon paillage (ici : des paillettes de lin) et un micro-arrosage (tuyau poreux ou aspersion), il passera les chaleurs de l'été sans aucun souci.

Composition

● Pennisetum



Pennisetum est le nom d'un genre botanique, qui compte une cinquantaine d'espè-

ces de plantes de la famille des graminées. Constatez comme l'intégration de cette vivace très graphique et décorative réhausse de façon remarquable le reste des plantes fleuries ! C'est donc une bonne idée d'intégrer quelques godets à votre massif. Les touffes persisteront et prendront de l'ampleur d'une année à l'autre. Les graminées présentent en outre l'intérêt d'animer les massifs défloris à l'automne et à l'hiver, par le jeu de la rosée et du givre.

● Sauge bleue



La sauge bleue est une plante originale dont les fleurs sont tout en épis. Cette plante donnera de l'éclat à votre massif par sa couleur et son originalité. Elle pousse dans toutes les terres. Vous la planterez au printemps, que vous l'ayez achetée en godet ou encore en jeune plant (minimotte®). Son feuillage est persistant, sa floraison abondante ; elle est vivace sous climat doux.

● Zinnia



Cette plante de la famille des astéracées est originaire d'Amérique Centrale. Il existe une vingtaine de variétés de zinnia sauvage et des dizaines d'hybrides, de toutes couleurs, formes et tailles. Le zinnia ne supporte pas le gel. Vous sèmerez cette annuelle à l'abri au début du printemps, ou en pleine terre à partir de la fin avril. Il prospèrera tout l'été dans une terre ordinaire et humifère. Gare aux limaces !

● Amarante



Amaranthus caudatus est la plus cultivée parmi ces annuelles souvent appelées «queue de renard». Feuillage vert clair, tiges teintées de rouge, et surtout

longues inflorescences généralement pourpres de juillet à octobre : elle apporte fantaisie et décontraction aux massifs d'été. Et dans cette composition, une touche de verticalité bienvenue. A semer en intérieur dès le mois de mars (pour repiquage en mai), ou directement en place à la fin avril.

● Rudbeckia nain



Résistants et rustiques, de culture très facile et très florifères, les rudbeckias offrent de superbes fleurs en

forme de soleils. Ce genre nord-américain comporte une trentaine d'espèces de plantes herbacées, annuelles, bisannuelles, et vivaces. La fleur en marguerite comporte un cœur conique allant du vert au noir en passant par l'orange. Parfaits pour les massifs, ils offrent une profusion de fleurs durant tout l'été et jusqu'aux premières gelées de l'automne. La variété présentée ici est naine (certains peuvent atteindre 3m !), avec un beau jaune soutenu qui donne du «peps» ! Ils se ressemblent d'année en année ; les souches pouvant passer l'hiver en climat doux.

A intégrer au massif en achetant des godets en caisse, ou en semant à partir de la mi-avril.

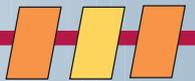
Variations



Vous pouvez apporter des touches de rouge ça et là avec la sauge rouge (ou salvia coccinea). Ses épis se dressent à 50cm en moyenne ; elle se ramifie et pousse sans problème.

Fleurie sans interruption de mai jusqu'à octobre, elle apporte gaité et originalité. A planter dès la fin de l'hiver..

L'apport du jaune est décisif : c'est lui qui illumine ce massif en contrastant avec le rose des zinnias. Vous pouvez remplacer les



rudbeckia par des oeillets d'Inde : ces derniers peuvent être semés, ou achetés en godet, par barquette de 6 ou 12 à un prix modique au milieu du printemps.

Pour donner davantage de majesté, vous pouvez intégrer à ce massif quelques cléomes, que leur grande taille (1m à 1m50) réservera à l'arrière-plan. Cette plante annuelle produit des tiges rigides et dressées dont l'extrémité est ornée de juillet à octobre d'une couronne spectaculaire aux fleurs parfumées. Très décoratif par ses feuilles et par ses fleurs, le cléome aime les sols légers et riches, à exposition ensoleillée.

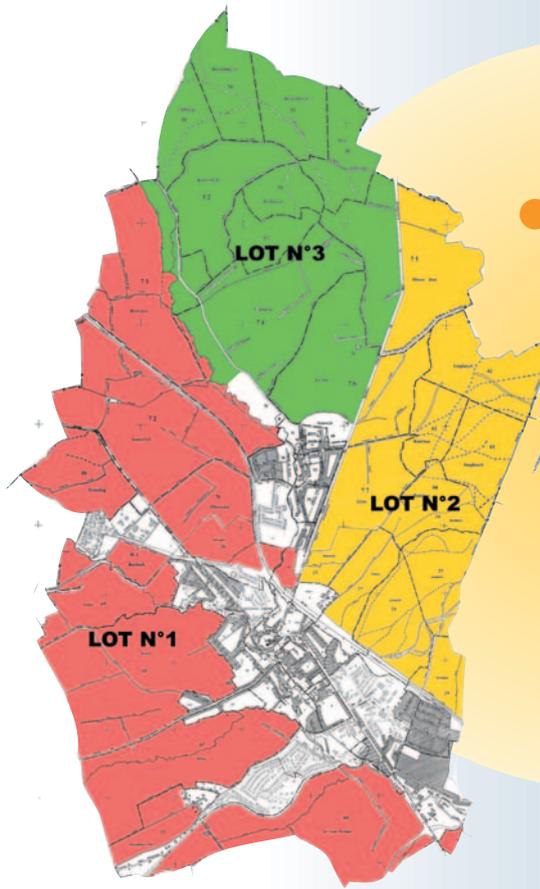


«Il est jour : levons nous, Philis ;
Allons à notre jardinage,
Voir s'il est, comme ton visage,
Semé de roses et de lys».

Théophile de Viau, Le Matin

Les dictons

«La lune d'Avril nouvelle (8 avril)
ne passe pas sans gel».
« A la Saint-Marc (25 avril),
s'il tombe de l'eau,
il n'y aura pas
de fruits à noyaux».



● A.D.K.D. Tirs de nuit

Nous informons les administrés que des chasses en tirs de nuit auront lieu **du 15 avril au 30 août 2009** sur les lots 1 et 3.

Rattrapage des jours fériés pour les ordures ménagères et la collecte sélective

Vendredi-Saint

La collecte du vendredi 10 avril est reportée au samedi 11 avril

Lundi de Pâques

La collecte du lundi 13 avril est reportée au mardi 14 avril
La collecte du mardi 14 avril est reportée au mercredi 15 avril

Fête du Travail

La collecte du vendredi 1^{er} mai est reportée au samedi 2 mai

Union des Invalides Anciens Combattants & Victimes de Guerre d'Alsace-Lorraine

La prochaine permanence de l'U.I.A.C.A.L. (section locale de Hettange-Grande-Sœtrich & Environs) aura lieu le dimanche **19 avril 2009, de 9h30 à 10h30**, au local, place de la Mairie.



Pour tous renseignements :

Président : Joseph OESTREICHER - 03.82.53.66.14
Secrétaire : Gérard ROSENFELDER - 03.82.34.79.96



Vélo-Club • Stage V.T.T les 21 et 22 février

Le stage V.T.T. proposé par le comité Moselle a connu un véritable succès auprès des jeunes vététistes hettangeois, auquel d'autres clubs mosellans participaient.

Ces derniers ont pu s'accomplir sur un terrain situé dans la zone Esch-sur-Alzette/Schifflange, même si celui-ci était complètement inconnu aux participants. Le terrain chargé de calcaire était tout à fait adapté et ne craignait aucunement les problèmes dus aux intempéries.

Plusieurs objectifs étaient visés lors de ce stage :

- Permettre à tous les jeunes de se connaître entre eux afin de créer un esprit de groupe et de favoriser l'intégration dans un groupe ;
- Provoquer le rapprochement des disciplines qu'ils n'ont pas l'habitude de pratiquer et leur permettre de découvrir des aptitudes qu'ils ne soupçonnaient pas posséder ;
- Assurer la promotion de nouveaux BF1 par une expérience «terrain» de qualité.

Pour chacune des disciplines XC,

Trial et Descente, il y avait une équipe dédiée et spécialisée au service de chacune des catégories.

Après une première partie de formation sur le site dédiée à la discipline, les évaluations se sont déroulées de la façon suivante :

• XC

Sur un terrain mettant en exergue surtout les capacités de pilotage, sans, à ce stade de la saison, causer de fatigue excessive pour ces catégories, l'évaluation s'est déroulée de la façon suivante :

- 2 fois 50 m, départ arrêté avec braquet imposé selon le terrain ;
- 1 tour de circuit identique pour toutes les catégories avec une difficulté en moins pour les pupilles/benjamins ;
- **DESCENTE**

Sur un terrain très technique et pour des jeunes novices pour la plupart, les évaluations se sont déroulées de la façon suivante :

- 2 descentes courtes chronométrées avec difficultés supplémentaires

selon catégorie et résultat à la meilleure des 2 manches.

• TRIAL

Sur un terrain mixte, très adapté à l'apprentissage progressif, les évaluations se sont déroulées de la façon suivante :

- 1 zone de 5 segments à pratiquer 3 fois, avec niveau adapté selon catégorie (de difficulté inférieure à ce que l'on peut rencontrer sur les manches de Coupe de Lorraine) et cumul des points pour classement.

Dans l'ensemble, le club se félicite des résultats obtenus, notamment pour avoir atteint les objectifs énoncés ci-dessus. Tous les jeunes participants étaient enthousiastes de leur expérience dans les disciplines qu'ils n'avaient pas l'habitude de pratiquer. Donc le message à leur club d'appartenance est clair.

Le comité de Moselle remercie chaleureusement les clubs pour l'encadrement et la logistique, tous les jeunes participants ainsi que les municipalités dont la Ville de Hettange-Grande pour la mise à disposition de salles.



• Semaine de l'Environnement du 1^{er} au 7 avril

L'édition 2009 de la Semaine du Développement Durable a pour thème :
«la consommation durable».

Cette opération a pour objectif :

- d'apporter au consommateur les informations nécessaires pour qu'il puisse consommer durable,
- de faire prendre conscience au citoyen qu'il est un acteur essentiel du développement durable et qu'il peut aisément passer à l'acte,
- d'inciter le grand public à adopter des comportements quotidiens favorables au développement durable qui lui permettent également de faire des économies et/ou de réduire ses déchets, et lui apporter les moyens concrets pour agir, **quelques exemples : privilégier les fruits et légumes de saison, renouveler les produits ménagers en privilégiant les éco-recharges, équiper sa maison de lampes basse consommation, adopter une conduite apaisée ou préférer les transports en commun, choisir des produits éco labellisés...**

La Semaine du Développement Durable se place, cette année encore, dans la ligne du Grenelle Environnement, qui donne un sens nouveau à cette opération : outre la nécessité de provoquer une prise de conscience, qui a désormais eu lieu en France, il est nécessaire de donner au citoyen les moyens d'agir concrètement en faveur du développement durable.

La Semaine du Développement Durable est une opération du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire. L'ADEME est partenaire de l'opération.



Planète attitude. Les gestes écologiques au quotidien !

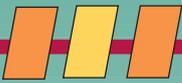
Chaque mois, nous vous proposerons une série de gestes quotidiens simples, qui permettent à chacun, à son niveau, de réduire son empreinte écologique.

A la maison, dans les transports, au jardin...il est possible de préserver notre environnement tout en vivant aussi bien, voire mieux : ces gestes écologiques sont une affaire de bons sens, ils sont pour la plupart du temps bénéfiques pour notre santé et... pour notre porte-monnaie.

Le saviez-vous ?

**En remplaçant 30% de vos ampoules par des fluocompactes,
vous réduirez votre consommation en éclairage de 80%.**

Etre sobre et efficace dans l'utilisation de l'énergie permet non seulement de réduire sa facture, mais aussi les gaspillages.



• L'environnement vu par l'Adjoint à l'Environnement Christian Brosse

Dans le cadre de la politique d'énergie renouvelable et de l'Environnement, les réflexions menées et les actions réalisées avec l'équipe municipale autour de ce thème sont les suivantes :

- L'acquisition de véhicules électriques pour les agents de la ville.
- La mise en œuvre d'économies d'énergies par :
 - le diagnostic de consommation des bâtiments public ;
 - la réduction de 30% de l'éclairage public la nuit sur certaines zones (sans perte de visibilité) ;
 - l'installation prochaine d'éclairage à leds (Rue Lamartine) ;
 - l'étude du renouvellement des illuminations festives en éclairage à économies d'énergies.
- Par l'acquisition d'une désherbeuse à eau chaude réduisant l'emploi de produits phytosanitaires polluants.



- Par la poursuite de création d'espaces verts au sein de la ville.

**D'autres projets sont également à l'étude afin d'améliorer encore la qualité de vie de notre ville.
Cette mise en avant sur une semaine ne doit pas nous faire oublier que le développement durable est un travail journalier...
...et de tous.**